

LE

# MONITEUR DE LA MODE.

## MODES,

### Renseignements divers, description des Toilettes.

On va s'occuper maintenant des vêtements d'automne avant que ceux d'été aient eu leur raison d'être. La maison *Lhopiteau*, 41, rue Vivienne, qui compose toutes ses confections avec tant de goût et de discernement, prépare de nouveaux paletots d'une forme charmante, des manteaux et des pelisses amples et confortables, en magnifiques étoffes de soie, d'autres en drap léger rayé ou quadrillé ou en moelleuse étoffe de laine. On fait aussi en tricot, de petits paletots avec poches, qui ont beaucoup de succès.

On porte beaucoup de satin, et la maison *Lhopiteau* a fait, pour sa clientèle, plusieurs robes de cette étoffe sérieuse et bien appropriée à la température. L'une, qu'emporte à Hyères une grande dame russe, est couleur vert pré, à jupe unie accompagnée d'une grande pèlerine couvrant la taille et doublée de taffetas blanc.

Une autre était lilas, à taille courte, décolletée carrément et tout ornée de jais blanc. Elle devait être accompagnée, comme coiffure, d'une résille de jais blanc.

Une autre robe de dîner, créée par mademoiselle *Pauline Conter*, était de taffetas blanc chiné de gris, ornée dans toute sa hauteur de nœuds de ruban bleu, à corsage montant, à manches plates surmontées de bouillonnés, et se complétant par un col et des manchettes de guipure garnis de nœuds. Le bonnet *Charlotte Corday* était orné de fleurs bleues et d'une écharpe de taffetas frangé.

Plusieurs toilettes de jeunes filles destinées à des bals des eaux étaient :

Une robe de tarlatane à quinze petits volants à corsage froncé, à ceinture de large ruban rose replié en deux grandes coques retombant en avant sur deux longs bouts bordés de dentelle noire. La coiffure était une guirlande de petits boutons de roses, roses et blancs. En avant de la robe, au creux du corsage était un tout petit bouquet pareil.

Comme seul bijou, une plaque de corail rose montée en bracelet achevait cette jeune toilette.

Une autre de mousseline blanche à seize petits volants bordés de ruban bleu, se complétait d'une guirlande de myosotis sur le front, d'un bouquet semblable au corsage, et d'une parure de turquoise.

Une autre encore, également de mousseline blanche, avait un dessous vert d'eau, un corsage montant, et en

avant, une garniture de dentelle blanche retenue ouverte de chaque côté et retournant par derrière un peu froncée, mais sans dépasser la robe verte. Dans les cheveux, des pampres verts et noirs se mariaient à de la dentelle.

Une superbe robe de lampas cerise et blanc, expédiée en Russie, avait des manches longues étroites, mais avec crevés et ornements découpés. Le bas de la robe, richement découpé en taffetas cerise et blanc, était tout couvert de ruches. La coiffure assortie était en plumes et diamants.

Une robe préparée pour une expédition lointaine était de velours grenat foncé, relevée de dentelles noires contournées par le bas, en festons croisés, et attachés par des boutons d'or de la grosseur d'une pièce de 2 francs. Le corsage était plat avec une berthe de dentelle noire à double rang légèrement creusée devant et derrière, à taille courte et manches très courtes ornées de dentelles posées à plat.

Deux jeunes et gracieuses belles-sœurs emportent dans leur résidence du Berri deux costumes d'amazone d'une ravissante fantaisie. L'un est vert myrte, avec un petit chapeau de feutre noir et une longue plume verte, l'autre noir avec une plume rose des Alpes sur un chapeau mousquetaire.

Un costume demandé à la maison de commission *Lassalle et Cie*, pour une représentation dramatique dans un château, ce qui est en ce moment la grande fureur, était une jupe de satin bleu saphir, ouverte par devant sur un dessous de satin blanc, un corsage à longue pointe orné d'aiguillettes d'acier, et une toque de velours bleu à plumes blanches.

Le temps d'hiver qui a persisté pendant tout le printemps et l'été, n'a guère permis de se produire aux belles pointes de Chamilly et aux châles mantelets que la maison *Violard*, 2, rue de Choiseul, avait fabriquées en vue des fraîches et légères toilettes de la saison nominale. Les belles dentelles que nous avons admirées dans cette maison d'élite ont été et sont encore surtout employées à des garnitures de châles, de cachemire et à des volants de robes de soirées.

Les robes destinées aux petites réunions et aux bals de la campagne se font toujours en mousseline, en gaze, ou en organdi, avec volants surmontés de bouillonnés et transparents de rubans terminés par des nœuds. Presque tous les corsages se font décolletés. Lorsqu'on veut les rendre moins habillés on les recouvre de fichus de tulle ou d'étoffe pareille à la robe. On met aussi en dedans de ces robes des chemisettes à plis plats dont nous



avons vu de délicieux modèles chez mademoiselle *Anna Loth*, 28, place Vendôme.

Un charmant modèle de fichu, créé aussi par mademoiselle *Anna Loth*, est arrondi en arrière, pointu en avant, et destiné à garnir l'intérieur d'une robe ouverte. Les manchettes, assorties, sont également à pointes.

Le triomphe de mademoiselle *Anna Loth* est peut-être encore dans ses délicieux petits bonnets. Parmi ceux que nous avons admirés chez elle, nous en citerons un en blonde brodée et en dentelle noire, avec une écharpe de taffetas noir à volants de dentelle, et un bouquet de fleurs des champs seulement à gauche.

Un autre, également en blonde blanche, était orné d'une écharpe de dentelle noire, de verveine rouge, de prunelles noires et de nœuds de taffetas blanc bordés de dentelle noire.

Comme coiffures de soirées, on porte beaucoup de torsades et d'écharpes de taffetas à bouts de dentelles ou d'effilés, avec une simple touffe de fleurs des champs. Quelquefois ces fleurs sont disposées en nœud sur le front et en nœud au-dessus du cou.

Des nœuds semblables sont quelquefois en diamants au milieu de guirlandes de fleurs.

Une coiffure, qui faisait dernièrement un splendide effet dans une fête officielle, avait été composée par madame *Tilman*, 104, rue de Richelieu, et se composait d'une couronne de roses, d'un nœud de diamant sur le front, et de deux gerbes de diamant retombant de chaque côté.

Une autre se composait de giroflée marguerite des Alpes à feuillage de velours noir veiné d'or, et donnait un éclat infini à une toilette toute blanche.

Des groupes de fleurs ou de fruits destinés à orner d'une manière si charmante les chapeaux de jardin en paille de riz cousue, bordée de velours noir, reçoivent des mains de madame *Tilman* une grâce et une originalité tout exceptionnelles.

Les costumes d'enfants que fait exécuter madame *Thorel*, à *Saint-Augustin*, 45, rue Neuve-Saint-Augustin, ne peuvent non plus se comparer à aucun de ceux qui se font ailleurs. En voici quelques-uns portés par les enfants d'une amie :

Une petite fille de cinq ans avait une robe de grenadine grise chinée, à trois petits volants dans le bas, une confection de drap léger blanc quadrillé de noir, bordée de tuyautés de taffetas vert et à poches posées en travers, et un chapeau amazone de paille d'Italie, bordé de velours noir et orné d'une plume d'autruche blanche.

Un petit garçon de trois ans avait un costume de piqué mais soutaché de rouge, se composant d'une jupe brodée au-dessus de l'ourlet, d'un zouave arrondi, une petite chemisette plissée et brodée de rouge, ainsi que les manchettes tuyautées, et un chapeau de paille d'Italie bordé de rouge et orné d'une plume de perdrix.

Un plus petit enfant avait une robe de piqué blanc, ornée de bandes de reps soutaché, une escarcelle également soutachée, et un chapeau rond à bords étroits, entièrement orné de rubans blancs.

Dans les modes d'automne ou plutôt de ce qui serait l'automne si toutes les saisons de cette année n'étaient

pas bouleversées et confondues d'une si effroyable manière, la crinoline jouera toujours un grand rôle. Les jupes augmenteraient plutôt leur ampleur que de la diminuer et il est à craindre encore une fois que l'exagération de cette mode ne nuise à ce qu'elle a d'économique et d'avantageux.

Les jupes à ressorts d'acier de la maison *Creusy*, 153, rue Montmartre, tout en s'adaptant à tous les caprices et à toutes les modifications de la mode, sont par leur coupe habile, par leurs proportions sagement combinées, celles qu'on doit recommander à la femme de bon goût. En donnant de la grâce à sa toilette, de l'aisance à sa démarche, elles la préserveront de cette excentricité qu'on ne confond que trop souvent avec l'élégance. Ces jupes qui se font pour les eaux et les bains de mer en un joli coutil gris rayé, et pour les toilettes du soir en soie blanche, en tulle ou en mousseline brodée, suivent par leur forme la tendance de la mode qui est aux tournures effacées et aux robes à queues.

En somme, la richesse et l'éclat sont le grand caractère de nos modes actuelles, et il nous semble que nous devons nous en féliciter. Pendant trop longtemps un goût pauvre et mesquin, sobre jusqu'à la parcimonie et jusqu'à l'indigence a été confondu bien à tort avec la simplicité qui n'est qu'une suprême entente de l'harmonie. On comprend aujourd'hui que la distinction peut très bien se concilier avec les métaux précieux, avec les couleurs vives, avec les plus brillantes pierreries, et que pour garder le charme imposant de la femme du monde, il n'est pas indispensable de se travestir en quakeresse. Cette révolution d'ailleurs était indiquée et nécessaire. A mesure que les peintres et les poètes nous faisaient mieux connaître l'antiquité grecque et asiatique, à mesure que nous pénétrions davantage en Orient et que nous en rapportions des merveilles d'art industriel, nos modes devaient forcément se rajeunir à ces grandes sources de civilisation raffinée. Comme par une nouvelle renaissance, la nacre, l'ivoire, la pourpre retrouvée par cette Chine patiente et poétique dont le goût s'impose à l'univers, tous les métaux, toutes les pierreries, les étoffes où l'or et l'argent se mêlent aux couleurs vives, viennent donner à nos vêtements une splendeur qu'ils ne perdront plus désormais. Enfin, l'artiste s'associe à cette œuvre de régénération; il devient nécessaire qu'un peigne, une broche ou une bague d'or aient été dessinés par un homme de talent, et, grâce à cet élan vers le beau, nous retournons aux créations admirables du XVI<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècle. Tous les ornements purement industriels, créés par une main servile disparaissent enfin de la toilette d'une vraie grande dame, et pour être réellement à la mode, il ne suffit plus d'avoir un sac d'argent et de s'adresser au premier marchand venu. La poésie reprend son empire, n'est-ce pas justice, après les misères d'un si long exil ?

Madame Marie DE FRIBERG.







LE MONITEUR DE LA MODE

Paris, Rue Richelieu, 92.

Coiffures de la M<sup>me</sup> Gagelin, r. de Richelieu, 83. — Modes d'Alexandrine,  
 Rubans et Parapluies à la Ville de Lyon, r. de la Chaussée d'Antin, 6.  
 Parfums de Violet, fournisseur de S. M. l'Impératrice et S. Denis, 37.

Fleurs de la M<sup>me</sup> De Laere, r. de Richelieu, 68. | Cuviers de la M<sup>me</sup> de Commission Lassalle et C<sup>ie</sup>.

Entered at Stationer's Hall.

LONDON at the Monitor Office, 20, Greek Street Soho. NEW-YORK, Pierce & C<sup>o</sup> General Agents.

MADRID, J. de la Pena







*Caricatures Prop. et Gravées de H. Courcier, et Paris*

610 bis

LE MONITEUR DE LA MODE

Paris, Rue Richelieu, 92.

Haute Singerie de la M<sup>me</sup> Colas rue Vivienne, N<sup>o</sup> 47.

GRAVURE DE MOD  
 ... de laine de mer...  
 ... de velours noir et de g...  
 ... est oblongue...  
 ... plate des côtés...  
 ... de 2 centimètres...  
 ... aussi de 2...  
 ... devant en deux l...  
 ... à g a deux gerbes, u...  
 ... vient en avant, une...  
 ... aux plumes en arriè...  
 ... de coquelicots...  
 ... dans un lien croisé...  
 ... de caoutchouc que l'...  
 ... fond bl...  
 ... de l...  
 ... ajusté...  
 ... d'une pièce p...  
 ... p...  
 ... à l'uni du corps...  
 ... est taillé de...  
 ... à plat sous un...  
 ... sur la p...  
 ... chaque épaule...  
 ... voir de...  
 ... et quatre derrière...  
 ... de la co...  
 ... dans les...  
 ... d'une bande...  
 ... tout lisière...  
 ... le manteau de...  
 ... sur chacun...  
 ... pareil au vêt...  
 ... et au bas, es...  
 ... pensée...  
 ... est très longue et r...  
 ... devant...  
 ... (ou plus fo...  
 ... clair...  
 ... de dentelles...  
 ... le feuillage...  
 ... à corag...  
 ... sur le devant, d...  
 ... lisière per...  
 ... insère p...  
 ... les bas débordent...  
 ... centimètres...  
 ... — Chapeau de...  
 ... de dentelle, de marabou...  
 ... et la coiffe sont tendues...  
 ... il y a une...  
 ... une boule...  
 ... en crêpe...  
 ... quatre marabouts...  
 ... les bords et les deux



## GRAVURE DE MODES N° 610.

**TOILETTE DE BAINS DE MER.** — Chapeau glaneuse de paille belge, garnis de velours noir et de gerbes d'épis et de fleurs des champs.

La tête de ce chapeau est oblongue; la passe, laitonnée, est unie, rabattue devant, plate des côtés, et retombant naturellement derrière.

Un velours noir, de 2 centimètres, borde le tour.

Un ruban de velours, aussi de 2 centimètres, entoure la forme; il est noué devant en deux bouclettes, et noué derrière à deux bouts.

Sur le côté il y a deux gerbes, une petite composée seulement d'épis qui vient en avant, une autre plus longue (qui se rejette comme une plume en arrière), composée d'épis, de blés, de paquerettes et de coquelicots. Ces deux gerbes sont retenues, au côté, dans un lien croisé en velours. On met dessous une bride de caoutchouc que l'on passe sous les cheveux par derrière.

*Baigneuse* de drap-flanelle fond blanc, à mille carreaux grisâtres, garnie de taffetas noir et de lisérés pensée.

Ce vêtement est entièrement ajusté du haut.

Le haut se compose d'une pièce plate qui descend à l'intérieur comme une petite pèlerine pour soutenir et maintenir le vêtement sur le haut du corps.

Le manteau baigneuse est taillé décolleté en cœur devant et derrière, il est monté à plat sous un liséré pensée qui dessine le décolleté et forme saillie sur la pièce plate.

Il a une couture sur chaque épaule et une au dos; ces coutures s'arrêtent, puis laissent voir deux plis, repliés en dessous sur chaque épaule, et quatre derrière.

Ces plis et la disposition de la coupe fournissent une très grande ampleur dans le bas.

L'encolure est entourée d'une bande de taffetas noir formant des pattes en piques, le tout liséré de violet des deux bords.

Trois pattes ferment le manteau devant.

Il y a aussi deux pattes sur chacune des coutures de l'épaule et du dos. Elles sont en pareil au vêtement et sont lisérées de soie pensée.

Tout le bord, devant et au bas, est bordé d'une bande de taffetas noir à lisérés pensée.

La *baigneuse* est très longue et ronde, elle retombe plus derrière que devant.

Robe de mozambique (tissu plus fort et moins mou que le barège), fond gris-roussâtre clair à larges rayures plus foncées. Sur le tout est un semis de fleurettes brochées en soie noire et pensée. La fleur est noire, le feuillage pensée.

Cette robe est tout unie, à corsage plat, à manches bouffantes avec poignet. Sur le devant, du haut au bas, il y a des nœuds plats en taffetas noir liséré pensée.

Une bande de taffetas noir, liséré pensée, est posée à plat au bas de la jupe. Sous le bas débordé une petite ruche tuyautée, haute de 2 centimètres.

**TOILETTE DE DEUIL.** — Chapeau de crêpe lisse noir, garni de velours, de dentelle, de marabouts mouchetés et de jais noirs.

La passe et la calotte sont tendues. Un velours noir borde la passe.

Sur le fond, qui est plat, il y a une coquille ronde de dentelle noire ayant au milieu une boule de jais avec pendeloque.

Le bavolet est bouillonné en crêpe lisse.

Sur la tête il y a quatre marabouts qui retombent de chaque côté, deux sur les bords et les deux autres se rejetant un peu en arrière.

Ces marabouts sont posés sur une coquille de dentelle noire qui débordé sur le haut de la passe où elle est retenue par une boule à pendeloques de jais.

Le bandeau est de velours noir avec un chou de dentelle de chaque côté, ayant chacun, au milieu, une boule et pendeloques.

Ruches de dentelle noire.

Brides de taffetas n° 30.

Robe de taffetas noir recouverte de gaze de soie noire et ornée de volants de gaze noire bordés de taffetas et de volants de taffetas à bords découpés.

Châle de gaze, ornée comme la robe.

La robe est montante, le corsage est uni avec boutons devant.

Taille ronde. Ceinture à agrafes.

Manches bouffantes avec poignet.

Au bas de la jupe il y a, alternativement, et posés en biais, un volant en taffetas à bords découpés excessivement froncé et un volant de gaze bordé de taffetas noir seulement soutenu, c'est-à-dire à peine froncé.

Une petite ruche frisée, haute en tout de 2 centimètres et découpée à chaque bord, couvre la naissance des volants.

Le châle, disposé d'une façon toute nouvelle dans la maison *Gagelin*, se compose d'un carré oblong en gaze noire; cinq volants dont trois en taffetas et deux en gaze bordée de taffetas garnissent la partie qui retombe dessus. Des volants pareils à ceux du haut garnissent la partie qui fronce le dessous du châle. Une haute guipure termine le bas.

Deux ouvertures perpendiculaires sont pratiquées de chaque côté, de façon que les bras, passant dans ces fentes, maintiennent ce châle sans que le bras soit engagé sous le tout. La partie supérieure seule est engagée; ce qui donne une grande facilité à porter ce châle avec élégance et à le maintenir sans le secours des épingles.

**TOILETTE DE PETITE FILLE.** — Robe de tarlatane, corsage carré, froncé du haut en bas.

Petites manches formées par un petit volant tuyauté.

Jupe garnie de volants tuyautés.

Écharpe de taffetas bordée d'un tout petit volant.

## EXPLICATION DE LA LINGERIE.

N° 1. Bonnet de mousseline à pois, garni d'une neige de tulle Bruxelles, une traverse de ruban coupe le fond, et se termine d'un côté par une chicorée de ruban décousu, et de l'autre par un groupe de petites cocardes aussi de ruban.

N° 2. Bonnet Charlotte Corday de blonde. Le fond est entouré d'une ruche de blonde rehaussée. Une ruche de blonde noire orne le dessus. Les côtés sont garnis de touffes de sorbier or et noir avec feuillage de ruban noir. Brides garnies d'une petite blonde.

N° 3. Pelisse reine-marguerite de mousseline noire garnie de broderies au plumetis. Chaque garniture est accompagnée d'une ruche gaufrée. Sous les garnitures des côtés il y a des ouvertures pour les bras.

Deux volants tuyautés simulent une pèlerine.

N° 4. Col Gabrielle brodé au plumetis. Ce col se compose d'une pièce plastron et d'un col à revers.

N° 5. Manche à parement brodé au plumetis.

N° 6. Manche assortie au col n° 4.



### Courrier de Paris.

Il faut donc que nous nous résignons à commencer ce Courrier par deux nouvelles bien tristes. Deux morts, deux deuils !

Nos lectrices se souviennent sans doute du terrible accident arrivé il y a quelques mois à madame la comtesse de Saint-Marsault, l'aimable femme du préfet de Versailles. Pendant un bal donné à la préfecture, un lustre s'est détaché du plafond, et madame de Saint-Marsault qui vit l'imminence du danger se précipita pour prévenir les personnes exposées, et ce fut elle qui resta victime de ce dévouement. Elle reçut, dans la chute du lustre, de violentes contusions et de nombreuses brûlures. Ses jours, un moment menacés, lui furent rendus par des soins exquis, mais hélas ! ce ne pouvait être que pour un temps. La guérison ne fut jamais complète, madame de Saint-Marsault a traîné, depuis lors, une existence sans cesse menacée, et ces jours derniers elle a succombé à un mal devenu incurable.

Le public avait oublié cet événement déplorable ; les amis de madame de Saint-Marsault seuls s'attendaient à ce lugubre dénouement. Ils n'ont pas été surpris ; ils n'en sont pas moins dans le deuil. Les gens qui se dévouent au salut et au bien des autres ne devraient jamais mourir de leur dévouement ! Les hommes ne sont pas déjà si portés aux bonnes actions, et il me semble que c'est les décourager que de leur montrer une expiation au lieu d'une récompense au bout, à supposer que l'on doive considérer la mort comme une expiation et une peine, au lieu d'une joie et une récompense !

Mais que voulez-vous, ce n'est pas la vie que l'on regrette toujours, c'est l'œuvre inachevée qu'on laisse derrière soi ; cette œuvre que nous avons tous besoin d'accomplir, et sans laquelle nos jours sont inutiles ici-bas. Aussi, quand on voit une femme succomber au milieu de ses devoirs de mère et d'épouse, alors qu'elle les comprend sainement les uns et les autres ; quand on voit un écrivain, un savant, un artiste, la tête pleine de beaux vers, la main ferme encore, le cœur ardent, tomber tout à coup foudroyé par la mort, on ne les plaint pas eux, ni cette mère, ni cet artiste, ni ce savant, ni ce poète ; mais on se demande si c'était bien l'heure qu'ils disparaissent du milieu de nous, si leur tâche était remplie, s'ils avaient atteint le but où c'est notre mission à tous de marcher, s'ils avaient assez combattu pour avoir le droit de mourir !

Hélas ! ainsi en fut-il pour madame de Saint-Marsault ; ainsi en est-il pour cet autre qui vient lui, aussi, de mourir par un terrible accident, je veux parler de Decamps, ce puissant artiste qui a eu presque du génie à force de magnificence, d'originalité, de verve et de vérité dans son talent.

Oui, Decamps est mort. Cette nouvelle a été un coup de foudre dans le monde des arts, dans le monde de tous ceux qui honorent le talent, les grands cœurs, les grands caractères ! Et comment est-il mort, ce merveilleux artiste dont le pinceau a tenu en haleine toute une génération, cet heureux poète qui n'a été qu'admire et dont

les défauts s'oubliaient devant les qualités de son art ! Ah ! s'il était mort de vieillesse, la main défaillante à son œuvre, le génie éteint par les ténèbres de la maladie, on eût dit, en pleurant son départ : Il avait fait son temps, et nous avons, chacun de nous, le nôtre à faire ! Après quoi le rideau de la grande comédie de la vie tombe sur la pièce, drame ou bouffonnerie, dont nous avons été le héros ! Mais il n'en est pas ainsi pour Decamps ; il était dans la force de l'âge, dans la toute-puissance de son talent, dans le midi de sa gloire. Un accident, un coup de foudre, et voilà les liens de la vie qui semblaient des chaînes tant ils étaient forts encore, brisés comme des fils ténus, et de tant de grandeur, d'un souffle si énergique, d'un talent si fécond, il ne reste plus rien !

Il faut bien que je raconte l'événement, puisqu'il doit être le dernier mot de cette existence si bien remplie.

Decamps habitait Fontainebleau depuis quelques années. Son plaisir, son délassement, sa santé étaient dans les exercices violents, le cheval, la chasse, la grande chasse à courre, la chasse rehaussée du danger. Il accompagnait donc, le mercredi 21 août, date funèbre, une chasse de la vénerie impériale. Decamps montait un cheval fougueux, un cheval vicieux, sujet à s'emporter. Il aimait la domination, ce fier caractère, il aimait à dompter, à vaincre. C'était son essence. Il avait dominé la foule toute sa vie ; il avait dompté la gloire, il avait vaincu la popularité. Qu'était-ce un cheval à soumettre à côté de ces luttes en quelque sorte surhumaines où les plus vigoureux cœurs succombent quelquefois ? Ses amis dirent vainement : « Ne montez pas ce cheval ! » Decamps souriait, et il étreignait le ventre de la bête avec une telle force, que les timides prenaient confiance à le voir maître de sa monture qui piaffait impuissante sous cette puissante étreinte !

Mais qui peut répondre que les vaincus d'un jour ne seront pas les vainqueurs du lendemain ? Qui peut dire que les plus grandes forces ne failliront point à un moment ? Les meilleurs nageurs se noient, les meilleurs cavaliers font des chutes terribles !

Cheval et cavalier partent donc. Au détour d'une allée vint à passer la meute aboyant, les cors chantant leurs fanfares ; le bruit est formidable, le cheval piaffe, s'irrite, s'emporte sous bois. Decamps est encore le maître, il vaincra sans doute cette fougue ; mais hélas ! il a beau se courber sur le cou frémissant du cheval, il rencontre une branche, à hauteur de sa tête. Le cavalier est renversé, on le relève sans connaissance avec le crâne fracassé, et deux heures après, le grand artiste expirait dans les bras de ses amis.

Est-ce assez lamentable ! et la gloire tient-elle donc à si peu de chose ! Jamais aucune formule de style ne suffira à dire la douleur de ceux qui aimaient cet homme si sympathique, non plus qu'à retracer les regrets de ceux qui n'admiraient que l'artiste.

Decamps était né à Paris en 1803. Son talent avait une double face. Il fit de la satire peinte ; ses fameux singes dans lesquels il résuma l'humanité, ont eu un retentissement que je n'ai pas besoin de rappeler. Les sujets de ses tableaux ont été le plus souvent très simples : un enfant jouant avec une tortue, un pacha fumant sa



pipe, un invalide, un garde chasse. Il avait une passion très vive pour les sujets orientaux. Il avait approfondi l'Orient; il l'avait étudié sous tous les tons, et on se souvient sans doute du succès immense de quelques-uns de ses tableaux : la *Ronde de nuit*, le *Supplice des crochets*, le *Corps de garde turc*, l'*Ecole turque*, etc., etc. Decamps a peint également des tableaux de bataille, sa fameuse *Défaite des Cimbres* (1833) a fait assez de bruit.

Rien de cela n'a pu le sauver d'une vulgaire branche d'arbre !

Revenons à des sujets moins sombres. L'Académie française a tenu sa réunion annuelle le 23 août, et cette réunion a été une double fête pour les lettres. M. Villemain a prononcé le discours où se trouvent résumées les récompenses accordées par l'Académie aux œuvres littéraires que ce grand corps de lettrés a la mission d'encourager et de couronner. M. Villemain c'est l'éloquence, c'est la finesse, c'est la grâce, c'est la critique habile, bonne conseillère et bienveillante, c'est le goût et l'atticisme ! Ce discours qui aurait pu n'être qu'une aride nomenclature, est une leçon charmante de littérature. Personne ne s'entend aussi bien à critiquer finement l'œuvre même dont il proclame l'excellence et la victoire. Chaque trait porte, le trait de l'éloge, comme le trait du blâme. Comme il sait dire au vainqueur : « C'est bien, mais ce n'est pas parfait. » Trente lignes du discours de M. Villemain sont une haute leçon de morale religieuse à propos du prix de 3000 francs décerné à l'ouvrage de M. Émile Saisset : *Essai de philosophie religieuse*. Comme il peint en quelques mots la grande figure du chancelier d'Aguesseau, au sujet du prix de 2000 fr., accordé à M. Francis Rollin pour son livre le *Chancelier d'Aguesseau*. Quel charmant cours d'histoire littéraire lui fournissent les deux livres de M. Marcou sur *Pélisson* et de M. Lenient sur la *satire en France*, et celui de M. Paul Albert sur *saint Jean Chrysostome* !

Comme il sait descendre avec grâce de ces hauteurs de l'histoire philosophique et littéraire, pour parler en style simple et net, et pur comme de l'eau de roche, du livre de M. Rondelet, les *Mémoires d'Antoine*.

Écoutez avec quel charme M. Villemain s'exprime au sujet de quelques volumes de poésies couronnées à ce concours.

« Deux recueils de poésies, dit-il, sont aussi réservés par l'Académie pour le talent et l'emploi du talent. Ici, un homme jeune encore, qui a voyagé dans l'Orient, lui emprunte, soit une antique légende, soit de gracieuses et terribles images. Il renouvelle la tradition populaire du Juif errant, et mêle à ce vieux récit quelques accents d'une émotion plus douce et comme une évangélique pitié. Il montre la miséricorde divine accordant la mort à l'homme maudit sur la terre. Ailleurs, il peint les jalouses fureurs de l'Orient et les longues souffrances de l'amour fidèle. L'art peut manquer parfois à ses vers, mais ils ont la puissance de l'imagination émue et la pureté d'âme dans la passion. C'est assez pour attirer l'attention de tous ceux qui aiment encore la poésie. »

Les deux poètes dont il s'agit sont M. Édouard Grenier et M. de Beauchêne. Un troisième poète a été couronné par l'Académie, c'est M. Louis Ratisbonne, l'auteur délicat d'une belle traduction du Dante.

« L'époque de Dante, dit M. Villemain, le caractère extraordinaire de son génie, l'aspect d'antiquité, indigène, il est vrai, qu'il a même pour ses lecteurs nationaux d'aujourd'hui, semblaient rendre souvent impossible la renaissance de sa poésie dans des vers français, calqués maintenant sur les siens. Combien la diction et le rythme de notre langue n'auraient-ils pas à souffrir d'une telle contrainte ! Que de fois notre vers se briserait sous le poids de la pensée du poète ! Que de fois la fidélité littérale paraîtrait inculte et prosaïque ! Souvent aussi cette pensée originale, rendue dans sa rudesse, ne le serait pas dans sa naïveté et ne serait plus que bizarre. Il n'est pas un de ces reproches que l'interprète nouveau de Dante ne puisse encourir dans quelque partie de son ouvrage ; et cependant il a osé avec talent et s'est inspiré de sa persévérance, égalant parfois, dans ses rimes françaises, l'harmonie des tercets italiens, et donnant çà et là, par quelque vers fort et simple, comme l'empreinte du poète original. Sa traduction en vers est alors bien autrement fidèle que la prose française n'avait tenté de l'être, dans les mêmes passages, sous des mains habiles. Enfin, ce qui est plus encore, malgré les fautes de négligence ou de nécessité, malgré les choses inattendues qui choquent, pour prix de ce long travail, de cette pieuse admiration de Dante, on sent par moments comme un souffle de cette mélodie dont les sons n'arrivent pas tout entiers jusqu'à nous. »

Je ne finirais pas avec les citations ; je préfère donc vous dire tout de suite quelles autres œuvres ont été couronnées : c'est le remarquable, savant et tout poétique travail de M. Wallon sur *Jeanne d'Arc*, c'est de l'épopée nationale ; puis l'*Histoire d'Angleterre* de M. Bonnechose. Le prix légué par M. Maillé-Latour-Landry à titre d'encouragement à un écrivain dont le talent demanderait aide et assistance, a été décerné à M. Philoxène Boyer, et c'est vraiment justice. Un autre prix fondé pour l'homme de lettres ou la veuve d'un homme de lettres digne d'une marque d'intérêt public a été donné à madame Louis Fleury « dont le talent s'inspire de la vieillesse même pour trouver de beaux vers, » et à M. Thallès-Bernard « érudit et poète, et jeune encore, atteint de la plus douloureuse infirmité qui puisse s'attacher aux longues études et aux dernières années. »

Les lettres ont donc eu leur fête ces jours-ci, si les arts ont eu leur deuil !

X. EYMA.





## MÉLANGES.

Les prix proposés par l'Académie française pour 1861, sont les suivants :

L'étude littéraire sur le génie et les écrits du cardinal de Retz est remise au concours pour 1861. Le prix sera une médaille d'or de 2000 francs.

L'Académie propose pour sujet du prix de poésie qui sera décerné en 1861, *l'Isthme de Suez*. Le prix sera une médaille d'or de 2000 francs.

L'Académie propose pour sujet d'un prix d'éloquence à décerner en 1862 : *Une étude sur le roman en France depuis l'Astrée jusqu'à René*. Le prix sera une médaille d'or de 2000 francs.

\* \*

Un vol considérable et des plus audacieux vient d'être commis dans la sacristie de l'église métropolitaine. Le trésor de l'église Notre-Dame a été enlevé ; grâce à d'actives recherches on est parvenu à trouver une partie des précieux objets volés. Depuis quelques jours on était occupé à réparer les vitraux de la sacristie ; ces travaux étant terminés, on se disposait à enlever le petit échafaudage volant établi en dehors de la fenêtre, le lendemain même du jour où le vol a été commis. Par une singulière fatalité, le prêtre, chargé de la garde du trésor, qui porte le titre de *chevevier*, et qui couche habituellement au-dessus de la sacristie, était en congé. Cette circonstance était évidemment connue des auteurs de ce crime.

Le trésor de Notre-Dame, que les rois de France avaient sans cesse enrichi par des dons magnifiques, avait un caractère historique intéressant au point de vue de l'art. Le *Moniteur* en a donné la nomenclature que nous croyons devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs :

« On y comptait, en 1763, quatre bustes et deux images en vermeil, or et pierreries ; un livre d'épîtres relié en vermeil ; six reliquaires de même matière et trois autres en argent ; deux grands reliquaires en or ; cinq châsses de vermeil ; quatre crosses ; une armoire pleine de chandeliers de vermeil ; six croix de vermeil ; une croix d'or attribuée à saint Éloi, et une d'argent ; trois vases de vermeil et trois d'argent ; sept calices en vermeil, un en or et deux en argent ; trois burettes en vermeil ; un grand ciboire en argent ; deux paix en vermeil ; un soleil de vermeil et un d'argent ; deux encensoirs d'argent ; un baguette de vermeil ; un bâton cantoral en vermeil ; un réchaud d'argent à placer sur l'autel pendant l'hiver ; un tombeau d'argent pour le jeudi-saint ; un bras en vermeil, et un grand nombre d'autres vases ou reliquaires.

» Ces objets n'étaient pas, pour la plupart, antérieurs au XVI<sup>e</sup> siècle, mais il y en avait aussi de beaucoup plus anciens, ainsi que nous l'apprennent MM. de Guilhermy et Viollet-le-Duc, dans leur *Description de Notre-Dame*, qui nous fournit en partie ces détails.

» On peut citer dans le nombre : la sainte couronne d'épines de Notre-Seigneur, en l'honneur de laquelle

saint Louis construisit la Sainte-Chapelle ; le saint clou qui appartenait à l'abbaye de Saint-Denis ; la croix d'or de l'empereur Manuel Comnène (XII<sup>e</sup> siècle), que la princesse Anne de Gonzague légua, en 1683, aux moines de Saint-Germain-des-Prés ; deux calices en vermeil du XIII<sup>e</sup> siècle ; la relique de la vraie croix envoyée en 1109, à Galon, évêque de Paris, par Anseau, chantre de l'église du Saint-Sépulchre, à Jérusalem ; la crosse en bois et cuivre de l'évêque Eudes de Sully ; le crucifix que tenait saint Vincent de Paul lorsqu'il assista le roi Louis XIII à ses derniers moments ; la discipline de saint Louis ; plusieurs fragments d'étoffes qui passent pour avoir fait partie d'un vêtement de ce prince ; un sac de soie tissu d'or, une ceinture de lin rehaussée d'ornements de couleur, et d'autres linges qui lui auraient appartenu. En outre de ces précieuses et antiques reliques, de nombreux dons faits à différentes époques sont encore venus accroître la richesse du trésor de l'église cathédrale de Paris, à laquelle les artistes de notre temps achèvent de restituer en ce moment son ancienne splendeur. »

Une partie des objets que les voleurs n'ont pu emporter a été retrouvée, mais quelques-uns d'entre eux étaient dépouillés de leurs riches montures.

\* \*

Après avoir regratté et remis à neuf la nef, le chœur et les bas-côtés de Saint-Étienne-du-Mont, les ouvriers viennent d'aborder deux autres séries de travaux dans cette belle église : tandis que les uns font une restauration à fond du beau portail renaissance de l'église, d'autres sont occupés à restaurer les nombreuses chapelles du pourtour, de la nef et du chœur. En exécutant ce dernier travail, on vient de découvrir dans une des chapelles qui sont à gauche de ce chœur, sous une couche de badigeon, des peintures à fresque, endommagées sans doute, mais qui ne le sont pas tellement qu'un pinceau habile ne puisse les restaurer, si, après un examen, on juge qu'elles méritent d'être conservées.

\* \*

Parmi les immeubles à exproprier dans la Cité se trouve l'ancienne église des Barnabites. Bien que ce monument, qui se trouve vis-à-vis le Palais-de-Justice, ait été réservé lors des expropriations faites pour l'ouverture du boulevard de Sébastopol, la démolition en devra être opérée pour faire place à des constructions de profondeur convenable, ayant face sur le boulevard. D'ailleurs, il est sujet à reculement du côté de la rue de Constantine, par suite du nouvel alignement assigné à cette rue.

Des souvenirs historiques se rattachent à ce monument. Saint Éloi fonda, sur un assez vaste emplacement qu'il avait obtenu de Dagobert, vis-à-vis du palais, une communauté de religieuses sous l'invocation de saint Martial, évêque de Limoges. La célébrité de cette maison y attira de si nombreuses prosélytes, que Dagobert en étendit la circonscription à tout l'espace de terrain compris entre les rues de la Barillerie, de la Calandre, aux



Fèves et de Constantine. C'est ce qu'on appela alors la *Ceinture de saint Éloi*. Mais au commencement du XII<sup>e</sup> siècle, les religieuses furent dispersées dans des couvents éloignés. L'abbaye fut alors donnée à Thibaud, abbé de *Saint-Pierre-des-Fossés*, à la condition d'y mettre un prieur et douze religieux de son ordre. Cela se passa en 1107, et dix-huit ans après l'évêque de Paris, Étienne de Soubi, en prenait possession. C'est de cette époque que date l'ouverture de la rue Saint-Éloi, qui fut ouverte sur les ruines de l'ancienne église, dont le chevet forma une église nouvelle sous le vocable de l'ancien patron, saint Martial. De la nef on fit une seconde église, sur l'emplacement de laquelle fut élevée plus tard celle des Barnabites.

En 1134, ce monastère fut rendu aux religieux de Saint-Pierre, qui le conservèrent jusqu'en 1530. A cette époque, leur principale abbaye, nommée *Saint-Maur-des-Fossés*, fut réunie avec ses dépendances à l'évêché de Paris. Ce fut en 1629 que M. de Gondi, premier archevêque de Paris, y installa la congrégation des clercs réguliers de Saint-Paul, dits Barnabites, que le roi Henri IV avait appelés en France vers 1608. Ces religieux, qui se consacraient aux missions, firent rebâtir l'église et la communauté qui tombaient en ruines. Le portail actuel a été élevé en 1704. Le couvent des Barnabites, supprimé en 1790, devint propriété nationale. Une partie en fut aliénée les 6 prairial, 1<sup>er</sup> messidor an V, 44 thermidor an VI. Le reste, qui est sur le point d'être cédé à la ville par le domaine, sert de dépôt général du mobilier de l'État.

Un intéressant travail a été publié à Londres sur la galerie nationale des tableaux de cette capitale. On y trouve le prix qui a été payé pour l'acquisition de chaque ouvrage, le nom du précédent propriétaire et la date de la cession. La somme totale qui a été dépensée est de 184,505 liv. sterl. Le *Paul Véronèse*, ajouté à la galerie au prix de 43,650 liv. sterl., est le seul tableau qui ait coûté une somme aussi considérable. La collection acquise de M. Angerstein en 1824, moyennant la somme de 55,000 liv. sterl., forme le noyau du musée. Elle se composait de trente-huit tableaux, parmi lesquels était la série du *Mariage à la Mode* d'Hogart; le *Jules II* de Raphaël; quelques-uns des plus beaux paysages de Claude; *l'Enlèvement de Ganymède* et le *Vénus et Adonis*, du Titien, etc. En 1843, dix-neuf tableaux furent ajoutés à ceux-ci; de ce nombre étaient: *Sainte-Catherine*, de Raphaël; *Bacchus et Ariane*, du Titien, payé 9,000 liv. sterl.; *Mercure apprenant à lire à l'Amour*, et *l'Ecce Homo*, du Corrège, achetés ensemble au marquis de Londonderry, 41,500 liv. sterl.

Le 24 novembre 1843, sir Charles Eastlake fut nommé conservateur de la galerie. Le *Jugement de Paris* fut acheté sous ses auspices en juillet 1844, de M. Penrice, moyennant 4,200 liv. sterl.; *la Vision d'un chevalier*, de Raphaël, en 1847, 1,050 liv. sterl.; *l'Adoration des bergers*, de Velasquez, 2,050 liv. sterl., et beaucoup d'autres. La collection Krüger fut achetée en 1854,

2,800 liv. sterl.; quelques-uns des tableaux qui en faisaient partie furent revendus ensuite. En novembre 1847, une collection de trente-un tableaux fut achetée de la galerie Lombardi-Baldi, à Florence, pour une somme de 7,035 liv. sterl. Dans le mois de janvier de cette année, la collection Beaucousin, composée de quarante-six tableaux, a été achetée à Paris 9,205 liv. sterl. Du Titien: *La Madone et l'Enfant Jésus*, *saint Jean et sainte Catherine*, et le portrait de l'Arioste, indépendamment d'autres ouvrages d'une grande importance. Une liste de legs et de dons faits à la nation est annexée au rapport, qui forme une histoire complète de la galerie nationale.

\*  
\*\*

La fontaine des Innocents n'avait pas, dans l'origine, la forme qu'elle offre aujourd'hui: elle se composait de trois arcades seulement, formant une espèce de tribune ou de *loggia* italienne dépendant d'une maison particulière, au coin de la rue aux Fers et de la rue Saint-Denis: Pierre Lescot et Jean Goujon, les deux artistes du Louvre, en avaient dessiné l'un l'architecture et l'autre les bas-reliefs. Quand l'idée vint, sous Louis XV, de recueillir ce précieux morceau et d'en faire un monument isolé, le sculpteur Pajou fut chargé de le compléter par la composition d'une quatrième arcade, conçue dans la donnée des premières.

Lorsque, l'année dernière, la création du square et la régularisation des abords des Halles firent entreprendre la translation et la reconstruction de la fontaine, l'administration municipale, justement inquiète des conséquences que pouvait avoir pour les bas-reliefs ce nouveau déplacement, voulut qu'avant tout travail on en prit un moulage auquel on pût les comparer après. Heureusement on n'a eu à regretter aucun accident; la nature même des matériaux a favorisé l'opération, du moins pour les sculptures de Jean Goujon, qu'on a trouvées dans un état de conservation parfait.

Celles de Pajou, taillées dans une pierre moins dure, avaient beaucoup souffert, et l'on a reconnu l'impossibilité de les réemployer; on a dû en faire une copie, qui remplace aujourd'hui l'original.

Dès le commencement des travaux, M. le préfet de la Seine, au nom de la ville de Paris, s'est empressé d'offrir à M. le directeur général des musées impériaux ces précieux moulages de Jean Goujon et les fragments de Pajou pour les galeries de la sculpture française. Bientôt les artistes pourront contempler de près au Louvre ces élégants morceaux d'un monument que l'Italie envie à la France.

LOUIS DE SAINT-PIERRE





## LA PIERRE DE TOUCHE.

(Voyez le numéro précédent.)

— Ma foi, dit du Croisil, j'affirme n'avoir jamais récolté que des sourires ravissants, des mots délicieux, rien de plus significatif.

— Moi, dit Norval, je déclare n'avoir jamais obtenu une meilleure moisson ; je souffre de la disette.

— Hélas ! j'ai à peine glané dans votre champ, messieurs, reprit Desmarest ; notre récolte, je le vois, ne saurait guère nourrir une robuste espérance. Et pourtant on répète partout que nous sommes les mieux accueillis, et les autres concurrents se retirent devant nous.

— Il faut pourtant bien savoir à quoi nous en tenir, palsembleu, dit du Croisil ; c'est facile : nous quittons Trois-Fontaines après demain ; demandons chacun un entretien particulier à notre châtelaine, déclarons-lui nos sentiments, et pressons-la de s'expliquer.

— J'appuie la proposition de l'honorable préopinant, dit Desmarest en souriant. Aujourd'hui même montons à l'assaut de la citadelle inexpugnable, et celui de nous trois qui aura planté son étendard sur la brèche recevra les félicitations des deux autres.

— Je ne promets pas de le féliciter de bon cœur, dit Norval.

— Nous vous donnons le droit de lui faire la grimace, répliqua en riant du Croisil.

Ils réjetèrent alors leur fusil sur l'épaule, et se remirent en marche. A peine avaient-ils fait quelques pas, qu'ils aperçurent, dans un petit chemin, dont ils étaient séparés par le ruisseau de Vaucouleurs, madame Davenel qui venait à leur rencontre. Elle était à cheval, vêtue d'une robe blanche amazone, et vraiment délicieuse dans ce costume, qui faisait admirablement ressortir ses formes élégantes et délicates. Un vieux domestique la suivait. Du Croisil cambra sa belle taille, Desmarest fit appel à ses plus jolis mots, et Norval prépara ses regards les plus expressifs. Il fallait, pour se joindre, traverser un pont de bois jeté sur le ruisseau assez large en cet endroit. Comme les chasseurs en étaient encore à une certaine distance, Juliette poussa son cheval pour le franchir ; soit que l'animal eût senti fléchir le pont sous ses pieds, soit que le bruit de l'eau, qui formait une cascade à cet endroit, l'eût effrayé, il se cabra, fit un bond de côté, brisa l'échelier qui servait de garde-fou, et tomba à l'eau avec Juliette désarçonnée par ce brusque mouvement. De grands cris retentirent dans la campagne ; nos trois chasseurs accoururent en toute hâte. Arrivés sur le pont, ils allaient se jeter à l'eau, quand le vieux

domestique leur fit remarquer qu'un homme les avait devancés. Cet homme avait déjà saisi un pan de la robe de madame Davenel, et la ramenait à la rive, en luttant énergiquement contre le courant. Ils s'élançèrent aussitôt vers l'endroit où le nageur allait aborder, et reçurent la jeune femme évanouie.

Juliette eut bientôt repris ses sens ; elle parut recueillir ses souvenirs, regarda autour d'elle à plusieurs reprises, et dit d'un air étonné :

— Eh bien ! où est-il donc ?

Il était facile de comprendre qu'il s'agissait de la personne qui l'avait retirée de l'eau. On chercha de tous côtés.

— Parti, répondit du Croisil.

— Ah ! fit Juliette d'un air affligé.

— Tenez, le voilà là-bas, qui gravit un coteau, dit Desmarest.

Juliette regarda vivement dans la direction indiquée, et vit un jeune homme en blouse, regagnant à pas pressés le village de Dammartin.

— Oui, oui, murmura-t-elle avec émotion, c'est lui, c'est bien lui !...

Et elle demeura pensive.

En ce moment, le vieux domestique ramenait le cheval qui avait abordé plus bas. Juliette se remit aussitôt en selle, et l'on se dirigea vers Trois-Fontaines. Juliette ne hâta pas l'allure de sa bête ; ses yeux se reportaient souvent sur l'horizon derrière lequel avait disparu celui qui l'avait sauvée.

Tout le reste de la journée, elle parut préoccupée ; ses hôtes en firent encore la remarque.

— Madame Davenel est bien rêveuse, bien distraite, dit Norval en soupirant.

— Tableu ! est-ce qu'elle songerait à ce petit paysan ? dit du Croisil avec un sourire dédaigneux.

— Hum ! dit Desmarest, cœur de femme, énigme de sphinx. Mais n'oublions pas nos conventions.

## II.

Juliette, en effet, pensait au jeune homme qui l'avait secourue si fort à propos. Avant qu'elle se fût évanouie, elle l'avait reconnu au moment où il s'approchait d'elle à la nage, et c'était le premier souvenir qui se fût éveillé dans son esprit lorsqu'elle avait recouvré connaissance. Dans son enfance, quand Juliette venait avec sa mère à Trois-Fontaines, elle y avait souvent rencontré un jeune garçon qui s'était fait le compagnon de ses jeux. C'était le fils d'un propriétaire du voisinage lié avec M. Davenel. L'enfant n'était pas beau, mais il se montrait si bon, si caressant, si gracieux, que tout le monde l'aimait, et que Juliette l'avait pris en grande affection. Plus tard, placé dans un collège de Paris,



Maurice ne revint plus que rarement à Trois-Fontaines ; le temps des vacances seul le réunissait à sa jeune amie. C'étaient alors des folâtreries charmantes et des gaietés intarissables auxquelles, toujours trop tôt, on coupait court. Les enfants, comme les oiseaux, ne se fatiguent jamais à voltiger. Mais bientôt vint l'adolescence, et avec elle son cortège virginal de timidité, de pudeur, de réserve : on se revit moins souvent encore que par le passé ; on ne courut plus joyeusement ensemble dans les prairies et sous les ombrages ; on ne se parla plus qu'avec discrétion ; on ne se regarda plus qu'en rougissant ; bref, on ne s'aimait plus comme autrefois, mais on était sur le point de s'aimer autrement. Maurice, devenu jeune homme, n'avait que trop bien tenu toutes les promesses de son enfance : il était petit, grêlé, presque laid, mais expressif, gracieux, spirituel. Juliette était déjà une belle et bonne jeune fille, si bonne qu'elle ne voulait pas convenir que Maurice fût laid ; elle ne voyait sans doute que son âme.

Un malheur soudain vint interrompre cette charmante pastorale à peine ébauchée. Le père de Maurice, imprudemment engagé dans une entreprise agricole, avait vu sa fortune dévorée en un jour par un procès. Il résolut alors de s'expatrier. Maurice dut suivre son père en Amérique. Ce départ lui causa bien des larmes. A peine eut-il le temps de faire ses adieux à sa compagne de Trois-Fontaines. Juliette conserva longtemps son souvenir, et ce ne fut pas sans doute un des moindres motifs qui la portèrent à refuser d'abord la main de M. Davenel. Mais, un poète l'a dit : L'amour que rien ne vient raviver, est comme une flamme de punch qui s'éteint faute d'aliment. L'image de Maurice s'effaça peu à peu de l'âme de Juliette. Une fois, cependant, — il y avait peu de jours de cela, — se promenant seule par une belle soirée dans la campagne, comme elle approchait de l'une des trois sources de ses prairies, elle s'arrêta soudain en apercevant un homme assis au bord. Les clartés du ciel constellé n'étaient pas assez vives pour lui permettre de distinguer cet homme. Au bruit qu'elle fit, il se leva, la regarda, parut hésiter, puis s'éloigna rapidement. Juliette était médiocrement brave, elle craignit que ce ne fût un malfaiteur et revint sur ses pas. Mais, comme elle regagnait le château, elle fit un brusque mouvement, frappée qu'elle était d'une idée subite : elle venait d'imaginer que l'étranger qu'elle avait aperçu au bord de la fontaine n'était autre que Maurice ; il lui semblait avoir reconnu, à travers le clair-obscur de la campagne, sa physionomie et sa démarche. Ne comprenant pas cependant comment il se fût éloigné d'elle au lieu de se faire reconnaître, elle en conclut que ce ne devait pas être lui, et n'y pensa bientôt plus. Mais, après l'accident du ruisseau, elle

ne pouvait plus douter que Maurice ne fût dans le pays, et cette découverte réveilla mille souvenirs endormis dans un repli de son cœur. Ce n'est pas que Juliette retrouvât en elle les sentiments à la fois passionnés et naïfs qu'elle avait ressentis pour son pauvre compagnon ; mais, à défaut d'un penchant qui n'existait plus, elle éprouvait du moins de la reconnaissance ; cette considération était bien suffisante pour qu'elle s'intéressât à Maurice. Au village de Dammartin habitait une bonne femme, nommée la Guérin, qui avait été la nourrice de ce jeune homme ; elle se promit de l'aller voir et de l'interroger.

Comme elle formait ce projet en se promenant dans son jardin, le marquis du Croisil l'aborda d'un air son cérémonieux que d'habitude.

Juliette, nous l'avons dit, n'était pas insensible à la beauté d'Antinoüs du marquis du Croisil. Les grands yeux noirs de ce jeune homme, sa taille admirablement dessinée, ses élégantes façons avaient trouvé l'accès de son cœur. Si elle ne l'aimait pas positivement, elle le goûtait fort. Peut-être aussi n'eût-elle pas été fâchée de recevoir de lui le titre de marquise, car les femmes aiment toutes les futilités, les titres comme les bijoux. Il cueillit une rose du Bengale, et la présentant à Juliette :

— Prenez, madame, dit-il en souriant et en faisant briller ainsi les plus belles dents du monde sous sa moustache noire. J'ai à vous parler... sérieusement. Si mes paroles sont agréées de vous, vous me la rendrez, sinon vous l'effeuillerez, et je me résignerai à perdre tout espoir.

Juliette prit la fleur et regarda le marquis avec surprise.

— De quoi s'agit-il, monsieur ? demanda-t-elle en souriant. Je ne comprends pas...

— Je m'explique, madame.

Et aussitôt il lui dépeignit toute la vivacité de son amour. Il le fit avec une grâce parfaite qui n'était pas exempte de sincérité, car Juliette méritait certes d'inspirer les plus tendres sentiments. Lorsque du Croisil eut terminé sa déclaration dans les formes avec l'offre de sa main, il en attendit le résultat. Juliette, la tête légèrement inclinée sur l'épaule, dans une attitude réfléchie, les joues animées d'un vif incarnat, marchait toujours en silence dans une allée ombreuse, et tourmentait les pétales de sa rose.

— Eh bien ! madame ? reprit du Croisil d'une voix émue ; que dois-je espérer ? que dois-je craindre ? Me rendrez-vous cette fleur ? ou l'effeuillerez-vous ? Je tremble !

Juliette n'était pas moins troublée ; prise un peu à l'improviste, elle ne savait que décider. Elle n'avait pas encore assez interrogé son cœur et craignait



de se tromper sur son véritable penchant. Toutefois, elle ne voulait pas décourager le marquis. Elle recula la difficulté dans l'espoir de la mieux résoudre.

— Cette fleur est charmante et me plaît, monsieur, dit-elle avec un certain embarras. Je désire la garder quelque temps comme souvenir. Si vous voulez bien me le permettre, j'attendrai pour vous la rendre mon retour à Paris.

— Elle sera flétrie alors, madame!

— Qu'importe! pourvu qu'elle ait toujours la signification convenue.

— Ah! madame, s'écria du Croisil en inclinant le genou, je la trouverai plus fraîche et plus brillante qu'aujourd'hui si elle m'apporte alors le bonheur.

Desmarest, Norval et quelques dames installées au château, parurent en ce moment au détour du sentier que suivaient Juliette et du Croisil. On se réunit et l'on continua la promenade. Après quelques instants, Juliette se détacha du groupe et gagna le château où elle avait des ordres à donner. Lorsqu'elle voulut rejoindre ses hôtes, ils avaient quitté le jardin et étaient entrés dans le bois. Ne les voyant pas, elle se rendit au salon, où elle se mit au piano. Le jour commençait à tomber et prédisposait à l'émotion. Juliette laissa errer ses doigts sur les touches, et préluda avec une gracieuse mélancolie; un accompagnement succéda à ce prélude, et une voix fraîche et pure commença l'une des plus charmantes mélodies d'Hérold.

Pourquoi trembler? c'est moi qui vous implore!  
Qu'un seul regard daigne tomber sur moi!

Elle chanta surtout délicieusement ce délicieux passage :

Ah! dans vos yeux laissez-moi lire  
Ce mot qui doit combler mes vœux!  
Tout en ces lieux semble nous dire:  
L'amour est là, soyez heureux!

A peine eut-elle terminé cette mélodie qu'elle entendit applaudir doucement à ses côtés; elle se retourna et vit Desmarest.

— Ah! madame, murmura-t-il avec passion, c'est mon âme qui vient de chanter avec votre voix! et c'est à vous que s'adressait cette hymne de *Zampa*!

Juliette tressaillit malgré elle. Desmarest s'en aperçut et reprit aussitôt avec une accentuation qu'il modulait à ravir :

Pourquoi trembler? c'est moi qui vous implore!  
Qu'un seul regard daigne tomber sur moi!

J'y vois encore  
Et le trouble et l'effroi!  
Quand vous adorer est ma loi!

Prédisposée à l'émotion par les influences du soir, par son propre chant même, Juliette se sentit

de plus en plus troublée et garda le silence, de peur que sa voix ne trahît son trouble. Desmarest continua en s'animant :

Ah! dans vos yeux laissez-moi lire  
Ce mot qui doit combler mes vœux!  
Tout en ces lieux semble nous dire:  
L'amour est là, soyez heureux!

— A merveille! dit enfin Juliette avec un peu de calme; vous récitez les vers dans la perfection.

— C'est que ces vers, se hâta de répliquer Desmarest, sont en harmonie parfaite avec les impressions de mon cœur, madame!

Juliette se leva pour n'en point entendre davantage; mais Desmarest la fit se rasseoir doucement et la contraignit de l'écouter. Embarrassée, elle laissa errer ses doigts sur le piano et en tira des sons vagues et mélodieux, tandis que le jeune député lui parlait, avec une éloquence vraiment pénétrante, de l'admiration qu'elle lui inspirait, des espérances qu'il avait osé concevoir; et la suppliait de lui promettre enfin de réaliser le bonheur qui avait été jusque-là son rêve le plus radieux et le plus constant. Cette parole habile, tour à tour suave, veloutée, vibrante et passionnée, arrivait toujours au cœur de Juliette; toutefois elle n'en était pas si bien maîtrisée qu'elle ne pût résister à l'entraînement.

— Vous me voyez confuse, monsieur, dit-elle, et je ne sais que répondre...

— Eh bien! madame, ne répondez pas! s'écria Desmarest, mais si vous daignez accéder à ma prière, si votre main ne repousse pas la mienne qui se tend vers vous suppliante, oh! chantez! chantez encore la romance de *Zampa*! ce chant sera votre réponse! je le considérerai comme l'expression d'un cœur qui consent à combler mes vœux!

Juliette n'y consentait pas tout à fait. Desmarest lui plaisait tout autant que du Croisil, et elle n'eût pas été moins flattée d'être la femme d'un député que la femme d'un marquis. Mais une voix intérieure lui criait de ne se point engager encore. Toutefois, elle ne voulait pas éloigner d'elle un homme d'une position si éminente, d'une amabilité si parfaite, au moins tant que son choix ne serait pas définitivement arrêté. Elle lui répondit comme à du Croisil :

— Le sens que vous voulez donner à cette mélodie, dit-elle en souriant, ne me permet pas de la répéter ce soir. Mais, plus tard, si vous me l'entendez chanter devant vous, c'est que j'agréerai la main que vous avez la bonté de m'offrir.

— Ah! madame! laissez-moi insister pour obtenir aujourd'hui ma sentence!

— N'insistez pas, je vous prie; à Paris seulement je prendrai une décision.

Et elle sonna pour qu'on apportât de la lumière.



Presque au même instant les promeneurs entrèrent au salon, et l'on annonça quelques hobereaux d'alentour. On fit un peu de musique et l'on dansa. On valsa surtout : la valse est toujours en faveur là où se trouvent de bons valseurs. Du Croisil, Desmarest y étaient fort habiles ; mais Norval l'emportait évidemment à cet égard sur ses deux compétiteurs. Il avait une souplesse, une légèreté merveilleuse, et semblait effleurer à peine le parquet, Juliette aimait à valser avec lui : il se hâta de l'inviter. Se doutant bien que du Croisil avait dû tirer parti de sa promenade au jardin, et que Desmarest n'avait pas manqué de mettre à profit son tête-à-tête au salon, il résolut de bien employer les instants de sa valse. En effet, laissant à son instinct musical et à sa grande habitude le soin de le diriger, il dit à Juliette, en phrases courtes, vives et passionnées, à peu près tout ce que du Croisil et Desmarest lui avaient déclaré avec beaucoup de verve et d'éloquence. Toutes les déclarations se ressemblent : elles n'ont pas le sens commun, c'est leur plus grand charme. Juliette regarda son valseur avec finesse, commençant à soupçonner que tous les trois s'étaient donné le mot. Elle ne leur en voulut pas pour cela : il était naturel qu'ils s'entendissent pour apprendre enfin lequel était le préféré. Sur ce point, elle aimait mieux le système de l'entente cordiale que celui des hostilités, et ne tenait nullement à ce que ses adorateurs tranchassent la question avec l'épée ou le pistolet.

— Écoutez-moi, lui dit-elle avec un gracieux enjouement : j'avais décidé que je ne valserais plus, car le docteur me l'a formellement défendu dans l'intérêt de ma santé. Je n'ai pu cependant résister à l'entraînement, et j'ai accepté votre invitation. Ce sera la dernière fois, au moins d'ici à quelque temps.

— Quoi ! même ce soir, vous ne valseriez plus !

— Même ce soir, c'est l'ordonnance, et je ne l'ai déjà que trop enfreinte. Mais, écoutez-moi bien : si, de retour à Paris, je présente jamais à M. Norval ma main pour valser, c'est que j'aurai résolu de la laisser dans la sienne.

— Juste ciel ! s'écria Norval, je ne valse plus désormais que votre main dans la mienne !

— Gardez-vous-en bien ! répliqua Juliette avec une douce malice.

— Pourquoi, madame ?

— Si vous alliez ne plus valser du tout, la valse en mourrait de chagrin !

— Et moi donc ! fit Norval avec une parfaite sentimentalité ; puisqu'il faudrait renoncer à vous !...

En ce moment, les derniers accords d'une valse de Strauss se faisaient entendre. Juliette sourit à son cavalier et le quitta.

Le lendemain, du Croisil, Desmarest et Norval se rencontrèrent au jardin.

— Eh bien ! messieurs, dit du Croisil, dissimulant mal un air de triomphe ; j'ai formulé mes vœux.

— Et moi, messieurs, j'ai nettement posé la question, dit Desmarest d'un ton parlementaire.

— Je n'ai pas été moins empressé que vous, messieurs, dit Norval avec assurance ; j'ai fait l'offre de mon cœur et de ma main.

— A parler franc, reprit du Croisil, on me donnera la réponse à Paris. Mon bonheur dépend d'une rose.

— C'est aussi à Paris que je connaîtrai mon sort, dit Desmarest, plus surpris que glorieux. Mon arrêt repose dans une romance.

— Chose singulière ! s'écria Norval encore plus étonné, je suis comme vous renvoyé à Paris, et mon amour tient à une valse. Eh ! eh ! ne pensez-vous pas que l'on se moque de nous ?

— Vive Dieu ! j'en ai peur, dit du Croisil, en fronçant ses beaux sourcils noirs, et je me vengerai !

— Tout doux ! monsieur le marquis, tout doux ! interrompit Desmarest. Je penche plutôt à croire que madame Davenel est embarrassée dans son choix et que, nous estimant tous les trois également, elle désire attendre encore un peu avant de prendre un parti définitif.

Disant cela, Desmarest regarda ses interlocuteurs avec un imperceptible dédain. Du Croisil se redressa avec une fierté hautaine, et Norval enfonça les mains dans ses poches avec une bourgeoise importance. Chacun d'eux, bien entendu, se croyait supérieur aux deux autres, celui-ci par son titre, celui-là par sa position, le troisième par sa fortune.

Au moment fixé pour leur départ, quand Juliette reçut leurs adieux, du Croisil s'approcha d'elle, lui baisa la main et lui dit à voix basse :

— N'oubliez pas la rose du Bengale.

Desmarest en fit autant.

— Pensez à la romance de *Zampa*, dit-il.

— Souvenez-vous de la valse de Strauss, dit à son tour Norval.

— A Paris, messieurs, répondit Juliette en leur tirant une révérence un peu sournoise.

### III.

Pendant les dernières semaines de l'automne, Juliette recevait fort peu de visites. A cette époque, elle avait l'habitude de vivre dans la solitude et le recueillement. La première chose qui la préoccupa, quand elle se vit seule, fut la promesse qu'elle avait faite à ses trois adorateurs. Qui devait l'emporter, de la rose, de la romance ou de la valse ? La rose avait bien son parfum, la romance possédait un grand attrait, la valse ne manquait pas d'entraînement ;



mais il lui était impossible de se décider à une préférence, et pourtant elle ne pouvait rester veuve toute sa vie, bien que ce soit une fort aimable situation. Tout lui commandait le mariage; les convenances du monde, le soin de sa propre fortune, et sans doute aussi les vagues sollicitations de son cœur. La pauvre Juliette était dans le plus grand embarras; trois personnes lui plaisaient également, mais peut-être n'en aimait-elle aucune. Le véritable amour n'hésite guère. Elle se lassa bientôt de toute cette vaine préoccupation, et se livra tout entière au charme mélancolique qu'on ressent à rêver dans la campagne, quand l'automne étale ses dernières et ses plus douces harmonies.

Un jour qu'elle s'avancait sur la marge herbeuse d'un sentier pierreux conduisant à Dammartin, elle aperçut à quelques pas une paysanne qui poussait deux vaches devant elle; c'était la Guérin. Elle l'aborda.

— J'allais chez vous, la mère, dit Juliette, pour vous voir et vous demander si M. Maurice n'est pas de retour au pays.

La Guérin était une femme de cinquante ans, petite, toute ronde, haute en couleur, la figure avenante, et le cœur sur la main.

— Madame est bien bonne de venir visiter les pauvres gens, répondit-elle. Quant à ce qui est de Maurice, il y a bien quinze jours qu'il est chez nous.

— Eh! pourquoi n'est-il donc pas venu au château?

— Ah! vraiment je n'en sais trop rien. Seulement, je vois bien que les grands voyages ne l'ont pas rendu bien gai; il est tout triste et tout sauvage, le cher enfant.

— Il a peut-être du chagrin, mère? Ne savez-vous pas ce qu'il a?

— En vérité, non. Je lui en ai bien touché quelques mots, mais c'est à peine s'il m'a répondu; et au fait, ça ne me regarde point, quoique je l'aime beaucoup: il est si bon! Un matin, il arrive, il m'embrasse et me demande de le loger; je lui donne ma plus belle chambre, et le voilà installé. Depuis ce temps, il va, il vient, il sort, il rentre comme il veut; je ne le gêne en rien, et je tâche qu'il se trouve pour le mieux dans notre chaumière.

— Ne savez-vous pas, mère Guérin, qu'il y a trois ou quatre jours il m'a sauvé la vie en me retirant du ruisseau de Vaucouleurs, où j'étais tombé à l'endroit le plus profond?

— Non, jarnidieu! dit la Guérin avec un mouvement de surprise; il ne m'en a rien dit. Mais, bah! cela ne m'étonne pas beaucoup. Ce garçon-là ne fait pas grand bruit, et je suis sûre qu'il est capable de

se mettre au feu ou à l'eau pour les gens, pour vous surtout peut-être, ma bonne dame.

— Pour moi? dit Juliette; est-ce qu'il se souvient de moi? reprit-elle avec un peu de vivacité; est-ce qu'il vous a parlé de moi?

— Oh! pour ça, non, jamais il n'a prononcé votre nom une seule fois, au moins devant moi. Mais, à vous parler franchement, reprit-elle d'un air fin et mystérieux, un soir que je ramena mes vaches du grand préau, je l'ai aperçu assis sur le coteau, là-bas; il regardait du côté de Trois-Fontaines, et je crois bien qu'il pleurait un peu.

— Il pleurait? dit Juliette avec émotion.

— Je n'en suis pas très sûre, car j'étais assez loin de lui. Quand il m'a vue, il s'est levé et a disparu. Ça lui arrive quelquefois de s'en aller à l'approche du monde: il est si timide!

Juliette garda le silence; elle sentait son cœur se gonfler. Ce que lui disait la Guérin avec tant de naïveté éveillait en elle un tendre intérêt pour Maurice. Maurice n'avait-il pas été l'ami de son enfance? Ne venait-il pas de l'arracher à un grand danger? Elle se promit de pénétrer la cause de sa tristesse et de le consoler, si cela était possible: ses souvenirs et sa reconnaissance ne lui en faisaient-ils pas un devoir?

La chaumière de la Guérin était placée presque à l'entrée du village de Dammartin. Les deux vaches y étaient déjà arrivées, que leur conductrice et Juliette, ayant ralenti leur marche pour mieux causer, en étaient encore à quelque distance. Un jeune homme entrain en ce moment dans la chaumière. La Guérin le vit et s'écria:

— Tenez, ma brave dame, voilà justement Maurice de retour à ma maison: vous allez pouvoir lui parler.

Et elle hâta le pas; Juliette la suivit avec un léger battement de cœur. Dans la chaumière, la Guérin chercha Maurice; elle l'appela, mais vainement. Il était reparti par la porte du jardin qui donnait sur les champs.

— C'est singulier, dit la bonne femme, il nous a pourtant aperçues, j'en suis certaine.

C'était la troisième fois que Maurice fuyait devant Juliette. Elle en éprouva de l'impatience et résolut de ne plus s'occuper de ce sauvage. Toutefois, elle ne pouvait oublier le service qu'il lui avait rendu, et pour ne pas se montrer ingrate, elle écrivit quelques mots au crayon, détacha un bouquet de son corsage, et pria la Guérin de mettre le tout dans la chambre de Maurice.

Étienne ENAULT.

(La suite au prochain numéro.)

Adolphe GOUBAUD, directeur-gérant.